

Déclaration de sécurité mondiale

— ENGAGEMENT DE L'INDUSTRIE GLOBALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ EN MILIEU DE TRAVAIL —

Nous :

RECONNAISSONS que la sécurité est un élément fondamental de la qualité de vie de chaque personne, une valeur qui doit être accueillie par les personnes et les organisations,

SOMME PRÉOCCUPÉS par le fait que toute absence de sécurité au travail et à la maison engendre des coûts personnels et sociaux aux personnes, organisations, communautés et finalement aux nations et à leur sécurité et mode de vie,

SOMMES DÉTERMINÉS à aborder cette vulnérabilité au niveau individuel et au sein de nos organisations et communautés les plus vastes,

AFFIRMONS notre aptitude à effectuer des changements concrets pour atteindre un but réalisable fondé sur une sécurité accrue et une réduction des préjudices,

Avons consenti à ce que :

- 1. La sécurité personnelle en tant que valeur humaine aille au-delà des différences relatives à la géographie, l'appartenance politique, la citoyenneté, l'ethnie, l'appartenance religieuse, la profession, l'âge et le sexe. La sécurité personnelle est un concept universel qui peut être soutenu de façons organisationnelles et interpersonnelles uniques.*
- 2. Les personnes et les organisations ont le droit et ont l'obligation morale de s'engager à améliorer les conditions de sécurité dans leur vie, au sein de leur communauté et leur organisation. Elles peuvent améliorer la qualité de leur propre vie et de la vie de ceux qui participent à une plus grande échelle sociale (au niveau professionnel, local, régional, national, géographique) et qui ont pris un engagement d'améliorer la sécurité.*
- 3. L'amélioration de la sécurité au travail et à la maison est un objectif réalisable qui peut être défini, évalué, et mesuré malgré les différences au niveau de l'environnement et de la structure.*
- 4. La nature globale de la sécurité au travail et à la maison requiert la plus vaste coopération possible de la part de l'ensemble des industries.*
- 5. L'organisation qui signe la présente Déclaration, à travers son représentant approprié, s'engage aujourd'hui à transmettre ses défis, progrès et succès au XVIII Congrès mondial sur la santé et sécurité au travail qui se tiendra en 2008.*

EN FOI DE QUOI le soussigné dûment autorisé a signé cet engagement.

Signature : _____